



*fédération nationale du mérite maritime
et de la médaille d'honneur des marins*

Placé sous le régime de la loi du 1er Juillet 1901

Section Poitou-Charentes

Assemblée générale du mérite maritime

vendredi 18 mars 2022 à 10h30

**musée maritime de La Rochelle
Place Bernard Moitessier, 17000 La Rochelle**



fédération nationale du mérite maritime et de la médaille d'honneur des marins

Placé sous le régime de la loi du 1er Juillet 1901

Section Poitou-Charentes

Les membres à jour de leur cotisation ont été conviés à assister à l'**Assemblée Générale**, dont l'ordre du jour est le suivant :

10h30

- ▶ Rapport moral et rapport d'activité 2021 de l'association
- ▶ Rapport financier 2021 de l'association
- ▶ Perspectives 2022

12h00

- ▶ Remise de décorations
- ▶ Cocktail de clôture (avec nos invités)
- ▶ Déjeuner au musée maritime

Avant tout, quelques informations sur les nouveaux médaillés, ceux du décret du 8 mars 2022 :

- contingent A - personnel navigant de la marine marchande, des administrations civiles de l'État, et les équipages des canots de sauvetage ;

M. Loïc BONITON (PORT DES BARQUES) Patron de pêche côtière, sauveteur bénévole

M. Jacques COCOLLOS (BOURCEFRANC LE CHAPUS) Elu d'un comité régional de la conchyliculture

M. Stevann JEGO La Rochelle Chef mécanicien sur un navire de remorquage, expert auprès d'un CSN

M. Nicolas MUREAU Marennes 19912592-Y Elu d'un comité régional de la conchyliculture

- contingent C - personnes s'étant distinguées dans le domaine maritime.

M. Jean-Marc AUDOUIN (ST SAUVANT) Président d'une association de sauvegarde du patrimoine maritime

M. Michel BONNET (LA COTINIÈRE) Directeur d'une coopérative maritime de gestion

M. François FREY (STE MARIE DE RE) Président d'une fondation dans le domaine des énergies renouvelables

M. Bertrand MOQUAY (LA ROCHELLE) Directeur d'un port de plaisance, président d'une association de ports de plaisance

Mme Marianne PEREZ (LANDRAIS) Directrice d'un centre de formation professionnelle et de promotion agricole et maritime

Félicitation à ces 9 récipiendaires, qui ont été félicités par courrier, accompagné d'un bulletin d'adhésion !

Pour 2022 : L'arrêté du 26 juillet 2021 fixe le nombre de croix total des contingents du Mérite maritime pour l'année 2022 à 4472, soit : 370 chevaliers, 65 officiers, 12 commandeurs.

Pour la 2^e promotion de 2022 (14 juillet), notre section a déposé 16 dossiers sur les 22 dossiers du département. A ce jour, je ne sais pas combien ont été adressés à la DIRM avant d'être envoyés à Paris

Section Poitou-Charentes

Fédération Nationale du Mérite Maritime et de la Médaille d'Honneur des Marins

19, rue Roche Barangère 17180 Périgny - 06 95 98 51 56 – patricebernierPCH@gmail.com



fédération nationale du mérite maritime et de la médaille d'honneur des marins

Placé sous le régime de la loi du 1er Juillet 1901

Section Poitou-Charentes

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES 2021 **De la Section Poitou/Charentes**

La crise sanitaire sévère qui nous a frappé nous avait obligé à modifier l'organisation de notre Assemblée Générale 2021. L'AG prévue en mars a été annulée, et comme l'année précédente, pour satisfaire aux exigences de l'article 02-01 du règlement intérieur de notre fédération nous vous avons demandé de vous prononcer à l'aide d'un coupon réponse pour les votes.

Parallèlement, le bureau avait été renouvelé, à cet effet vous trouverez ci-joint le bulletin de vote.

En 2020, toutes nos activités avaient été suspendues, en 2021 une partie a pu reprendre : le prix Beuplet, deux réunions du bureau, une réunion du CA national à Paris, une formation « Assoclub » à Bordeaux, une réunion avec la DIRM en visio et présentiel à Bordeaux et une très belle conférence organisée aussi au musée sur les métiers de la mer à destination des jeunes.

EFFECTIFS DE LA SECTION

Nous avons à regretter 5 décès et 5 Démissions parmi nos Adhérents et 9 nouveaux adhérents ce qui fait que nous ne sommes à la date de l'Assemblée Générale 133 membres dans notre section.

- 5 Décès : Mr BARRAU, William ; Mr GRASSINEAU, Raymond ; COURET Jean ; Mr JAUNY-GERVAIS, Roger et Mr MARTINET, Jean-Pierre.

Nous avons également pris connaissance tardivement du décès de M. Archambeau en août 2020.

- 5 Démissions : Mr GIRARD, André ; PIGEOT, Jacques ; Mr POCHON, Alain ; Mr PUYRAZAT, Michel et Mr BOBINET, René

- 9 Nouveaux adhérents : Mr COUSSY, Claude ; Mr BOURGAIN, Éric ; Mme CHABOUSSIE, Jacqueline / Ep. THOMAS ; Mr CLAUW, Fabien ; Mme ARCHAMBEAUD, Françoise ; Mme BARRAU, Jacqueline ; Mr CAVEL, Léopold ; Mr JOUSSEMET, Philippe et Mr LAMBERTIN, Cyril.

Nous avons tous une pensée pour nos adhérents disparus.

Je tiens à rendre hommage aux veuves qui acceptent d'honorer et de poursuivre la mémoire de leur époux en devenant membre associé.

Section Poitou-Charentes

Fédération Nationale du Mérite Maritime et de la Médaille d'Honneur des Marins
19, rue Roche Barangère 17180 Périgny - 06 95 98 51 56 – patricebernierPCH@gmail.com



fédération nationale du mérite maritime et de la médaille d'honneur des marins

Placé sous le régime de la loi du 1er Juillet 1901

Section Poitou-Charentes

Pour rappel, voici la composition du bureau :

ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION POITOU/CHARENTES 22 MARS 2021

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

PROCES – VERVAL de CONSULTATION

La pandémie de covid 19, nous a contraint d'annuler notre assemblée générale prévue en Mars 2021 ; pour satisfaire aux exigences de l'article 02.01 du règlement intérieur de notre fédération, il a été demandé à tous les membre de la section Poitou / Charentes de voter par correspondance pour élire les membres du bureau. La liste des candidats et le bulletin de vote ont été transmis à tous les adhérents (134), accompagnée d'une enveloppe timbrée.
Date limite du vote 22 Mars 2021.

A ce jour, nous avons reçu 90 bulletins de vote.

Tous les candidats de la liste sont élus, à savoir :

Mmes Fénies Christiane ; Pétrouiste Christiane

Mrs : Bernier Patrice ; Blondeau Frédéric ; Disnard Yvon ; Jouinot Guy ; Lacroix Patrick ; Le Bourdieu Bernard ; Léostic Raymond ; Reux Christophe ; Simon Denys.

Et les ex présidents : Kérignard Guy ; Raymond Pierre ; Gruard Daniel.

Le bureau s'est réuni le 26 mars 2021, pour élire les responsables dans les différentes fonctions :

Ont été élus :

- Président de la section PCH : M. BERNIER Patrice
- Vice Président : GUY JOUINOT
- Trésorier de la section : YVON DISNARD
- Secrétaire de la section : Raymond LEOSTIC

Fonction	Nom	Prénom	Ville	portable	adresse mail
PRESIDENT	BERNIER	Patrice	Périgny	06 95 98 51 56	bernier@portlarochelle.com
Vice Président	JOUINOT	Guy	Courçon d'Aunis	05 46 01 60 80	guy.jouinot@wanadoo.fr
Trésorier	DISNARD	Yvon	St Just Luzac	06 81 20 16 09	yvon@kivog.com
Secrétaire	LEOSTIC	Raymond	La Rochelle	06 72 38 30 32	raymond.leostic@wanadoo.fr
Communication	BLONDEAU	Frédéric	La Rochelle	07 68 72 08 69	frednavigateur@gmail.com
Contrôleur aux comptes	REUX	Christophe	La Rochelle	06 12 45 47 36	chrisreux@hotmail.fr
Membres	FENIES	Christiane	Nieulle Sur Seudre	05 46 85 53 51	bbchnieulle@yahoo.fr
	LACROIX	Patrick	Rivedoux	06 88 03 31 81	lacroix.pat@wanadoo.fr
	LEBOURDIEC	Bernard	Périgny	05 46 44 73 25	betg_lebourdieu@orange.fr
	SIMON	Denys	Puilboreau	06 85 13 06 27	denys.simon@wanadoo.fr
Présidents d'honneur	KERIGNARD	Guy	La Rochelle	05 46 27 19 38	hkerignard@wanadoo.fr
	RAYMOND	Pierre	Royan	06 80 15 93 40	pjraymond@wanadoo.fr
	GRUARD	Daniel	Aytré	06 82 85 20 11	daniel.gruard@dbmail.com

Section Poitou-Charentes

Fédération Nationale du Mérite Maritime et de la Médaille d'Honneur des Marins
19, rue Roche Barangère 17180 Périgny - 06 95 98 51 56 – patricebernierPCH@gmail.com



fédération nationale du mérite maritime et de la médaille d'honneur des marins

Placé sous le régime de la loi du 1er Juillet 1901

Section Poitou-Charentes

➤ **NOUVELLES DE LA FEDERATION : dernier conseil d'administration le 14 décembre 2021 à Paris**

Organisé par le Président : Fabrice VIOLA et les membres du bureau national (Jean-Yves NICOLAS, Thierry PIOGER, Danielle QUAINI, Patrick VANNI, Christian WOSNIAK). Les 20 présidents de section étaient présents ou représentés. Présence également de l'Amiral Eric CHAPLET, Vice-président du conseil de l'ordre du mérite maritime et Membre du conseil de l'ordre de la légion d'honneur

Gestion des membres : Depuis le début de l'année 2020, un important travail a été engagé pour améliorer le fonctionnement de notre fédération. Notamment par la mise à jour des informations et l'amélioration du logiciel « Assoclub » dont les saisies sont décentralisées au niveau des sections. Avec une aide précieuse de Thierry PIOGER pour disposer de réponses aux différentes requêtes formulées sur son usage. Des formations d'accompagnement à l'utilisation du logiciel ont été réalisées. Lors de ces formations la pertinence de ce logiciel Assoclub a été unanimement validée, confirmant que cet outil de gestion est bien adapté au fonctionnement d'une association comme la nôtre.

En matière de communication, nous allons franchir également un nouveau cap en janvier 2022 avec la mise en ligne d'un annuaire numérique du style « pages jaunes » accessible à partir d'un espace dédié sur le site officiel de la FNMM-MH <https://www.meritemaritime-fnmm.com/> en plus d'un annuaire papier.

L'annuaire ne sera lancé que quand les fiches des adhérents comporteront moins de 2 % d'erreur ou d'absence de données. Les frais d'expédition des annuaires papier seront répercutés sur les sections

FINANCES : malgré des retards de versement des cotisations ces 2 dernières années, la situation financière est plutôt rassurante. Le budget prévisionnel pour 2022 est quasiment similaire à 2021.

CONGRES : il est espéré en présentiel, du 4 au 6 mai 2022 à Boulogne sur Mer et le suivant (2023) à Pornic.

PRIX ECUME DE MER : refonte du fonctionnement en cours.

Siège de la FNMM-MH : Le Siège de la FNMM restera à Marseille mais le bureau parisien (Tour Séquoia-Paris La Défense) sera conservé et une permanence pourra y être tenue de temps en temps, il est fortement conseillé de le conserver pour sa position stratégique à proximité de la DAM et du secrétariat du conseil de l'ordre.

Le Président a profité de la présence de l'Amiral CHAPLET pour aborder certaines questions. Parité : La récente parution d'un décret du ministère des armées définit des critères de parité à respecter pour les propositions de nomination : 15% pour le contingent A, 40% pour le contingent C

Médailles d'honneur des marins : aucune médaille d'honneur des marins n'a été attribuée en 2020 et en 2021. Monsieur VIOLA, nous a expliqué qu'après un « parcours de combattant » il a pu remonter jusqu'au point de blocage au Ministère. Contacté, le Directeur du cabinet de la Ministre a d'abord été surpris mais contraint de constater le retard pris par ses services pour le traitement des propositions « remontées » pour ces deux années. Il s'est engagé à revenir vers notre Président pour proposer une solution par un décret à paraître en février 2022, ce qui a été fait.

Section Poitou-Charentes

*Fédération Nationale du Mérite Maritime et de la Médaille d'Honneur des Marins
19, rue Roche Barangère 17180 Périgny - 06 95 98 51 56 – patricebernierPCH@gmail.com*



fédération nationale du mérite maritime et de la médaille d'honneur des marins

Placé sous le régime de la loi du 1er Juillet 1901

Section Poitou-Charentes

► Rapport financier 2021

FEDERATION NATIONALE du MERITE MARITIME et de la MEDAILLE D'HONNEUR DES MARINS					
Compte de Résultat		Année 2021		section PCH	
CHARGES			PRODUITS		
Comptes	Intitulés	Montants	Comptes	Intitulés	Montants
606400	Fournitures administratives	115,48 €	706400	Cotisations actifs	2 835,00 €
607000	Achat de marchandises	55,00 €	708000	Réception, vie de la section	0,00 €
613000	Location		758100	Dons des adhérents	59,00 €
616100	Assurances multirisques	100	740000	Subventions	0,00 €
623700	Publications	275,19 €		Fondation de France	2 000,00 €
623800	Aide aux veuves		764000	Produits financiers	21,58 €
	Lauréats Prix Beauplet	2 000,00 €			
625100	Frais déplacements hors congrès	287,11 €			
625700	Réception, vie de l'association				
626300	Affranchissement	695,94 €			
627000	Frais bancaires	60,00 €			
628300	Quote-part siège actifs	1 421,50 €			
671000	Divers				
	total des charges	5 010,22 €		total des produits	4 915,58 €
				RESULTAT	94,64 €
Compte de Résultat		Année 2021		section PCH	
ACTIF			PASSIF		
Comptes	intitulés	Montants	Comptes	Intitulés	Montants
512100	Banques	3 738,81 €	106800	Fond de réserve	
512200	Livret A		110000	Report à nouveau créditeur	60 706,90 €
512300	Autres comptes de banque	56 877,84 €	119000	Report à nouveau débiteur	
514000	Banque postale		120000	Résultat de l'exercice -excédent	
530000	Caisse		129000	Résultat de l'exercice - déficit	94,64 €
			158000	Provisions pour charges	
			158500	Provisions autres	
	TOTAL ACTIF	60 616,65 €		TOTAL PASSIF	60 612,26 €

Signature du Commissaire aux comptes
Christophe REUX

Signature du Trésorier
Yvon DISNARD



*fédération nationale du mérite maritime
et de la médaille d'honneur des marins*

Placé sous le régime de la loi du 1er Juillet 1901

Section Poitou-Charentes

► Budget prévisionnel 2022

Fédération Nationale du Mérite Maritime et de la Médaille d'Honneur des Marins							
BUDGET PRÉVISIONNEL 2022				SECTION PCH			
CHARGES				PRODUITS			
comptes	intitulés	Prévisionnel 2021	Prévisionnel 2022	comptes	intitulés	Prévisionnel 2021	Prévisionnel 2022
606400	Fournitures administratives	300,00 €	300,00 €	706200	cotisations MV.MB		
607000	Achats marchandises			706400	cotisations actifs	3 100,00 €	3 200,00 €
613000	location			708000	Réceptions,vie de la Section	1 200,00 €	1 200,00 €
616100	Assurances multiples	300,00 €	300,00 €	708800	Vente demarchandises		
623400	Cadeaux			740000			
623700	Publications	275,00 €	220,00 €	758100	Dons divers	70,00 €	70,00 €
	Aides aux veuves						
	Lauréats prix Beauplet						
625100	Déplacements hors congrès	250,00 €	250,00 €	764000	Produits financiers		
625200	Deplacements Congrès			778800	Produits exceptionnels		
625700	Réceptions,vie de la section	1 300,00 €	1 300,00 €	778100			
626300	Affranchissements	1 000,00 €	1 000,00 €				
626500	Telephone						
627000	Frais bancaires	100,00 €	100,00 €				
628200	Quote- part Siège						
628300	Quote- part siège actifs	1 000,00 €	1 000,00 €				
627100	Autres frais						
628100	Dotation amort. et provisions						
	Total des charges	4 525,00 €	4 470,00 €		Total Produits	4 370,00 €	4 470,00 €

Section Poitou-Charentes

Fédération Nationale du Mérite Maritime et de la Médaille d'Honneur des Marins
19, rue Roche Barangère 17180 Périgny - 06 95 98 51 56 – patricebernierPCH@gmail.com



fédération nationale du mérite maritime et de la médaille d'honneur des marins

Placé sous le régime de la loi du 1er Juillet 1901

Section Poitou-Charentes

➤ **Avis du contrôleur aux comptes : Christophe REUX**

RAPPORT DU CONTROLEUR DES COMPTES 2021

SECTION POITOU-CHARENTES DE LA FEDERATION NATIONALE DU MERITE MARITIME

Chers adhérents de la section Poitou-Charentes,

Conformément aux statuts de la Fédération Nationale du Mérite Maritime et de la Médaille d'Honneur des Marins, voici mon rapport pour les comptes de l'exercice 2021 et le budget prévisionnel pour 2022 : Les charges de l'exercice 2021 s'élèvent à 5 010,22 €, pour des produits à 4 915,58 € (dont 2059 € en dons et 21,58 € de produits financiers), générant un résultat **négatif de -94,64 €**.

Au 31/12/21 les soldes des différents comptes bancaires sont les suivants :

Comptes courants : 3 738,81 €

Epargne (livrets et parts sociales BPACA) 56 877,81 €

Constituant un **actif total de 60 616,65 €**

Le budget prévisionnel 2022 a été établi à l'équilibre selon les règles de prudence habituelles avec des charges prévues en diminution pour 4 470 € et des produits également anticipés à la baisse.

Les comptes joints à la présente convocation sont **rigoureusement exacts et conformes aux crédits et débits des relevés de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique.**

Tous les documents archivés peuvent être consultés et je suis à votre entière disposition pour vous communiquer toutes explications que vous jugerez utile.

Je tiens à remercier notre trésorier, monsieur Yvon DISNARD, pour m'avoir donné accès à l'ensemble des documents nécessaires aux diverses vérifications et pour m'avoir fourni les explications demandées. Ainsi, je suis en mesure de vous confirmer que les comptes de l'année 2021 qui sont soumis à votre approbation **sont exacts, sincères et véritables.**

La Rochelle le 14 mars 2022,

Christophe Reux, Contrôleur des comptes

Section Poitou-Charentes

Fédération Nationale du Mérite Maritime et de la Médaille d'Honneur des Marins

19, rue Roche Barangère 17180 Périgny - 06 95 98 51 56 – patricebernierPCH@gmail.com



fédération nationale du mérite maritime et de la médaille d'honneur des marins

Placé sous le régime de la loi du 1er Juillet 1901

Section Poitou-Charentes

► Perspectives 2022

Nous avons commencé un travail de rapprochement avec d'autres associations : l'IFM Nouvelle-Aquitaine, le Propeller Club, la semaine du nautisme (notamment sur son quai des métiers de la mer).

Nous avons ouvert une page Facebook et nous continuerons à nous exprimer sur d'autres réseaux sociaux, notamment grâce à Frédéric BLONDEAU, notre délégué à la Communication.

Les adhérents seront de plus en plus informés, notamment des visites de « grands voiliers » au bassin des chalutiers. Accueil de plus en plus important avec un très gros objectif en 2024, qui nécessitera la présence de 60 officiers de liaison.

Pour 2022 : Goélette « Andersen », Le Français, Le Shtandart, le Belem à La Pallice, le Thalassa, El Galeon Andaluçia, L'Etoile et La Belle Poule, etc ...

J'espère pouvoir remplacer la galette annulée en janvier par d'autres moments de convivialités en cours d'année, nous travaillerons cette question avec le bureau.

Pour ce qui est du congrès national 2022, après l'annulation de l'édition 2021, notre congrès se tiendra cette année les 4, 5 et 6 mai à Boulogne sur Mer et le suivant (2023) à Pornic.

Les prochaines réunions de bureau seront juste après, mi-mai, notamment pour le compte-rendu congrès et pour le prix Beauplet dont Frédéric va nous parler.

➤ PRIX BEAUPLET / ROLLINAT :

Ce prix est attribué à des élèves méritant des Lycée Maritime de La Rochelle et Bourcefranc, à des élèves ayant un vrai projet et qui ne se contentaient pas de présenter leur rapport de stage

Frédéric BLONDEAU a été élu délégué à ce prix et à la Communication.

Le Prix Beauplet a été institué par Monsieur Beauplet pour encourager et récompenser les meilleurs élèves des Lycée maritime de la Charente Maritime. Sa fille Françoise Brunel continue l'œuvre de son père.

La section PCH de la FNMM est chargée d'organiser le jury et la remise des prix, les fonds sont transmis via La Fondation de France après vérification des comptes.

En plus du diplôme, les jeunes sélectionnés reçoivent un chèque de 500€, récompensant la qualité de leur mémoire et leur motivation, 3 prix pour le lycée maritime de La Rochelle, 1 prix pour Bourcefranc.

Section Poitou-Charentes

Fédération Nationale du Mérite Maritime et de la Médaille d'Honneur des Marins

19, rue Roche Barangère 17180 Périgny - 06 95 98 51 56 – patricebernierPCH@gmail.com